

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception : 10 JUL. 2017	Dossier complet le : 10 JUL. 2017	N° d'enregistrement : F04417P0102

1. Intitulé du projet

Réalisation d'une activité de transit, regroupement, tri et démantèlement de DEEE, de transit et regroupement de produits lumineux, de transit et regroupement de piles, batteries, accumulateurs et déchets dangereux.

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
1	Pas de modification des installations existantes. Pas de travaux ou d'aménagement prévus sur le site. La modification porte sur le type d'activité réalisé.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet ne prévoit pas de démolition ni de construction ni de modification des installations et bâtiments existants. Les aménagements extérieurs resteront inchangés.

4.2 Objectifs du projet

Le site, après avoir été autorisé pour une activité de tri et transit de déchets non dangereux (rubriques 2714 et 2710), est actuellement autorisé à exploiter, sous le régime déclaratif, une installation de transit, regroupement ou tri de DEEE (dont sources lumineuses) et de déchets dangereux (piles et accumulateurs en mélange) (rubriques 2711 et 2718). Le site est toujours autorisé, sous le régime déclaratif, pour les rubriques 2714 et 2710.

Nous souhaitons maintenant augmenter les volumes de stockages pour les activités DEEE et déchets dangereux afin de passer sous le régime d'autorisation (volume supérieur à 1000 m³ pour les DEEE et à 1 tonne pour les déchets dangereux). Nous souhaitons pouvoir réaliser une activité de démantèlement de DEEE (désassemblage).

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Il n'y aura aucun travaux de réaliser sur le site. Le projet est simplement d'utiliser le bâtiment existant pour y faire transiter des DEEE et des déchets dangereux (piles / batteries).

Le bâtiment ne sera pas touché. Les aires de circulation, de stationnement et les espaces verts ne seront pas modifiées.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le projet prévoit de recevoir :

- 3 000 tonnes / an de déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) ;
- 1 200 tonnes / an de produits lumineux ;
- 400 tonnes / an de piles et accumulateurs

Soit un volume global annuel de 4 600 tonnes.

Les activités susceptibles d'être réalisées sur site seront les suivantes :

- 2714-2 (D) : environ 286 m³
- 2711-1 (A) : environ 2022 m³
- 2718-1 (A) : environ 115 tonnes
- 2710-1 (DC) : environ 2 tonnes
- 2710-2b (DC) : environ 150 m³
- 2713 (NC) : environ 82 m²

Les activités liées aux DEEE et aux déchets dangereux seront réalisées dans le bâtiment, à l'abri des intempéries et sur un sol imperméabilisé. Quelques déchets non dangereux pourront être stockés à l'extérieur, dans des bennes positionnées sur un sol imperméabilisé.

Quelques piles en mélanges pourront également être stockés à l'extérieur, dans un caisson fermé, à l'abri des intempéries, positionnées sur un sol imperméabilisé.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le site était historiquement autorisé pour recevoir 50 000 tonnes par an de collectes sélectives, papiers, cartons, plastiques, ferrailles. Suite au transfert de cet exploitation sur un autre site, nous avons réalisé une cessation partielle de ces activités (2714 et 2710) afin de passer sous un régime déclaratif. Nous avons, en parallèle, réalisé une déclaration pour réaliser une activité de transit de DEEE et de déchets dangereux (piles, batteries, accumulateurs).

Nous souhaitons aujourd'hui développer cette activité de DEEE et déchets dangereux et passer sous le régime d'autorisation pour les rubriques 2711 et 2718.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie global du site :	environ 7400 m ²
Superficie global du bâtiment :	environ 3000 m ²
Surface de stockage à l'extérieur, dans des bennes / caissons, sur sol imperméabilisé :	environ 150 m ²
Volume de stockage à l'extérieur, dans des bennes / caissons, sur sol imperméabilisé :	environ 2340 m ³
Surface de stockage à l'intérieur du bâtiment :	environ 1136 m ²
Volume de stockage à l'intérieur du bâtiment :	environ 342 m ³

4.6 Localisation du projet**Adresse et commune(s) d'implantation**

166 rue du Jet
Zi de Pompey
54340 Pompey

Coordonnées géographiques¹

Long. 06° 13' 84" 07 Lat. 48° 78' 34" 11

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

DDAE déposé et complété en dernière version en octobre 2007 et ayant débouché sur un arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter daté du 4 novembre 2009.

Arrêté préfectoral complémentaire actant le bénéfice de l'antériorité et les garanties financières du 01 avril 2014.

Cessation d'activité partielle pour les rubriques 2714 et 2710 transmise le 02 février 2017.

Déclaration pour les rubriques 2711 et 2718 transmise le 07 février 2017.

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

			Commune couverte par un PPRI mais le site est en dehors de toute zone à risque
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site natura 2000 le plus proche est situé à environ 6.2 km au sud est du site.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La ZNIEFF de type 1 la plus proche est située à environ 1.5 km à l'ouest du site Présence d'un parc naturel régional situé à environ 900 m à l'ouest du site

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne nécessite aucune consommation d'eau (hormis les consommations liées aux besoins sanitaires)
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les déchets réceptionnés feront l'objet d'un simple transit ou d'un démantèlement (désassemblage) pour les DEEE
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Trafic engendré par la collecte et l'évacuation des déchets. Cependant, le site était autorisé à recevoir 50 000 tonnes de déchets par an. Dans le cadre du nouveau projet, il recevra moins de 5 000 tonnes de déchets, soit 10 fois moins. Le trafic sera donc considérablement diminué.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Pas d'impact supplémentaire à ceux déjà existants. Le bruit lié au trafic sera diminué. La quasi totalité de l'activité sera réalisée à l'intérieur du bâtiment.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les eaux usées domestiques sont rejetées au réseau d'assainissement de la commune pour être traitées à la station d'épuration de Custines. Les eaux pluviales de toitures sont directement rejetées dans le réseau de collecte des eaux pluviales de la commune avant rejet à la Moselle les eaux pluviales de voiries passent par un séparateur à hydrocarbures avant rejet dans le réseau de collecte des eaux pluviales de la commune. Elles sont ensuite rejetées à la Moselle.
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

L'activité peut nécessiter l'évacuation de déchets vers des installations de valorisation / traitement situées à l'étranger. La réglementation liée au transfert transfrontalier de déchets sera alors respectée.

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Pas de travaux (pas de construction, pas de démolition, pas d'aménagement particulier).

Activités et stockages réalisés sur sols imperméabilisés

Activités réalisées à l'intérieur d'un bâtiment, excepté un peu de stockage de déchets non dangereux type papier, carton, bois dans des bennes à l'extérieur et quelques piles en caisson. Les activités sont donc réalisées à l'abri des intempéries

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet consiste en une modification des activités réalisées. Le volume global de l'activité projetée sera bien moins important que celui qui était historiquement autorisé.

Les déchets seront stockés sous abri pour un simple transit. Quelques DEEE pourront être démantelés (désassemblage).

Les modifications envisagées peuvent être considérées comme non substantielles.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ; <input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; <input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; <input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; <input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; <input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets. <input type="checkbox"/>